



Mobilisation des retraités et retraitées

**ACTION LE 28 SEPTEMBRE
APPEL DU GROUPE DES 9
Non à la hausse de la CSG
à 8,3% ! Revalorisation
de nos pensions !
Journée nationale d'action et
de mobilisation
le 28 septembre**

Lire plus sur nos sites

ACTION FONCTION PUBLIQUE

**la Fsu propose à l'en-
semble des fédérations
de fonctionnaires la
construction d'une jour-
née d'action au mois
d'octobre, la plus uni-
taire possible, afin d'ex-
primer le désaccord des
agents avec les mesu-
res prises (gel des salai-
res, CSG...), en exiger
la réorientation et porter
les revendications pour
les personnels.**

Lire plus sur nos sites

La délégation du SNUIPP FSU 37 était constituée de Paul AGARD, Sophie METZINGER, Christophe PERCHER et Véronique KLEIN a été reçue par M. L'IA-DASEN et M. Le Secrétaire Général.

Nous avons souhaité la bienvenue en Indre-et-Loire à M Bourget notre nouvel IA depuis le 1 août.

En début d'audience, M'IA- DASEN nous indique vouloir s'inscrire dans une logique de continuité par rapport à ses prédécesseurs notamment par un dialogue social constructif et RESPECTUEUX pour cheminer dans nos responsabilités collectives.

Le SNUipp-FSU37 a indiqué être également dans cette démarche qui a permis ces dernières années d'avancer sur un certain nombre de dossiers : protocole d'aide aux écoles, Conseiller Pédagogique climat scolaire, nouveau dispositif pour les affectations des TRS, retour du droit au 80%, mise en place du CHSCT, travail en conseil de formation ... Mais, nous avons aussi indiqué des dossiers qui sont en attente de réponses adaptées aux problématiques rencontrées par les enseignants des écoles : rétablissement des RA-SED, véritable baisse de la charge administrative des directeurs, droits aux allègements de service...

LES DOSSIERS SNUipp-FSU37

1- CARTE SCOLAIRE : Nous nous sommes inquiétés de la situation inédite que rencontre notre département avec une trentaine de postes (et donc de classes) sans enseignants ! Nous avons redemandé, comme en CTSD, le recrutement de listes complémentaires et d'ineat avant le recours aux contractuels.

Nous avons également rappelé les situations d'attente des écoles suivantes: Ballan Miré Moulin élém, Tours St Exupéry élém, Parçay Meslay mat, la Blotterie mat Joué Lès Tours, SPDC Joliot Curie primaire... Sur ce point l'IA n'a plus de moyen pour faire des ouvertures sauf en bloquant des postes de remplaçants.

M'IA -DASEN nous informe que des entretiens

ont eu lieu, 10 personnes contractuelles vont être recrutées.

Ces "ressources" seront réparties après un accompagnement d'une semaine en fonction des situations des circonscriptions. En tenant compte des évolutions des postes (retour de congé sur certains postes) un point sera fait par l'IA pour un éventuel recrutement supplémentaire de contractuels. Des démissions de PES ont déjà été enregistrées, un recours à la liste complémentaire pourrait aussi être envisagé, mais l'IA nous a indiqué que le ministère semble bloquer ces recrutements.

Le SNUIPP-FSU37 rappelle qu'en cas de démission de PES, il doit être fait un recrutement sur la liste complémentaire. Nous intervenons au niveau national.

Le SNUIPP-FSU37 a interrogé l'IA sur la situation des collègues ZIL et BD qui sont actuellement placés sur ces postes vacants : certains IEN leur indiquant y être à l'année ce qui ne correspond pas à leurs missions ni leur souhait et risque de limiter les moyens de remplacement.

M'IA -DASEN nous indique qu'il faudra tenir compte de la raison pour laquelle le poste a été libéré (des BD congés longs peuvent être sur des postes correspondant à leurs missions) et rester en cohérence avec la situation des écoles : tous ces paramètres seront observés finement et au cas par cas. Ainsi, un collègue BD ou ZIL qui souhaiterait rester sur le poste pourrait en avoir la possibilité.

Le SNUIPP-FSU37 a également questionné l'IA37 sur les conséquences pour les frais de déplacement pour ces enseignants notamment pour des BD nommés à l'année sur des postes de TD TRS.

M'IA -DASEN nous indique interroger les services sur ces questions.

Nous invitons les écoles et les personnels concernés à nous faire remonter leur situation.

SUITE PAGE 4>>>



LE « KISAITOU37 » 2017 ARRIVE ! DEMANDEZ LE !

Nous mettons à jour le KISAITOU37 de 56 pages (le mémento administratif et de vos droits en Indre et Loire),

Il est

envoyé automatiquement aux adhérents.



Fiche de contact pour recevoir le « Kisaitou37 »

À retourner à SNUipp37 18 rue de l'Oiselet 37550 SAINT AVERTIN
ou par simple mail snu37@snuipp.fr

NOM et PRENOM :

École :

Adresse personnelle :

Tel : mail :



AUDIENCE AUPRES DU DASEN 37 M. BOURGET 5 SEPTEMBRE 2017

2- FIN DES CONTRATS AIDES

Le SNUIPP-FSU37 est à nouveau intervenu pour dénoncer la suppression des contrats aidés. Ces

contrats assurent pourtant des missions indispensables, comme l'aide à la direction, qui nécessitent la création de véritables emplois. Le gouvernement laisse ainsi dans l'embarras bon nombre de collectivités territoriales en mal de financement, des écoles et surtout des personnes qui comptaient sur cette embauche, même précaire, dans une situation de chômage de masse.

Nous avons indiqué les conséquences humaines dramatiques, en nous appuyant sur les témoignages précis déjà remontés par des collègues concernés (qui pour certains ont plus + 50 ans et/ou en situation RQTH). Nous demandons le maintien de tous ces contrats.

Face à l'urgence de certaines situations (fin de contrat dans quelques jours), nous avons demandé qu'il leur soit proposé de "basculer" vers des missions d'accompagnement des élèves en situation de handicap. *Le Secrétaire Général nous a répondu que cette possibilité risque de ne pas être possible puisqu'il faut un temps de latence entre deux employeurs différents.*

Nous questionnons notre secteur juridique et invitons les écoles et les personnels concernés à nous faire remonter leur situation.

3- RASED

Le SNUIPP-FSU37 a questionné l'IA37 sur sa vision des missions des RASED et des moyens.

Le SNUIPP FSU 37 a rappelé que le RASED n'a pas été reconstitué à hauteur de ce qu'il était avant la période Darcos.

Pour M. L'IA- DASEN, le RASED s'inscrit dans la circulaire relative au pôle ressource (conseiller péda, RASED et personnes volontaires) afin d'apporter son expertise aux équipes enseignantes pour communiquer avec les parents et partenaires, pour répondre aux situations individuelles des élèves concernés. Sur la question des moyens, l'IA37 a indiqué avoir rétabli dans son département précédent les postes supprimés mais qu'il attendait les choix du ministre de l'Éducation pour définir sa politique départementale.

Le SNUIPP-FSU37a rappelé le rôle majeur de nos collègues des RASED en direction des élèves pour leur réussite et que les pôles ressources ne pourraient en aucun cas se substituer aux interventions de nos collègues spécialisés auprès des élèves. Enfin, nous avons indiqué que nous espérons "à minima" qu'il ait la même démarche en Indre et Loire afin d'y rétablir tous les postes de RASED supprimés.

4 – POUR LES PERSONNELS

> MOUVEMENT 2018

Concernant le mouvement, nous avons demandé que la deuxième phase du mouvement soit aussi informatisée (dans un souci de simplification et de transparence) comme dans d'autres départements. L'IA va étudier cette proposition.

Sur la question des majorations médicales et sociales : nous avons demandé la tenue d'un groupe de travail pour s'accorder sur des règles équitables et transparentes. Nous souhaitons la présence des assistantes sociales et du médecin de prévention pour être au plus près des situations des personnels et ajuster au mieux les majorations de points.

Postes à profil: nous souhaitons que leur nombre soit réduit et que le classement des avis A, B, C et D soit supprimé comme dans la majorité des départements.

M L'IA- DASEN répond que ça ne concerne que quelques postes et entend notre remarque.

Il a pris note de nos attentes, va prendre connaissance de ces dossiers et reviendra vers nous.

> **Au sein du CHSCT**, nous souhaitons que les dispositifs d'aide et de suivi des collègues agressés soient améliorés

> **Congé de formation:** Nous demandons la tenue d'un groupe de travail pour revoir le barème des congés formation. Nous souhaitons que l'ancienneté de la demande soit d'avantage prise en compte dans le barème.

M. L'IA-DASEN s'interroge sur un classement des demandes en fonction de la formation demandée et de la cohérence dans le parcours de formation des demandeurs. Un groupe de travail étudiera cette question.

> **CAPD PROMOTIONS 2017** et barème? Et pour le futur?

Nous avons indiqué que les collègues s'interrogent sur la transition entre l'ancien système et le passage au PPCR notamment ceux qui n'ont pas reçu en juin un avis de rendez-vous carrière.

L'IA – DASEN nous informe que les services sont en train de vérifier que tous les collègues concernés ont bien reçu cet avis début juillet, il est possible que des personnes aient été oubliées.

Nous invitons les personnels concernés à nous faire remonter leur situation.

> **MEDECINE DU TRAVAIL DROIT DES PERSONNELS**

Le SNUIPP-FSU37 a indiqué son inquiétude suite au départ du médecin de prévention qui mettra en difficulté de nombreux collègues pour la prise en compte de leur situation médicale et les respects de leurs droits. Nous sommes intervenus à nouveau pour dénoncer le refus du Recteur d'accorder à 3 de nos collègues un allègement de service cette année.

Nous avons également indiqué vouloir travailler le dossier des reclassements pour les collègues reconnus inaptes à enseigner.

5 AUTRES QUESTIONS

• **Pont de l'ascension:** nous faisons la demande de libérer le vendredi sans rattrapage ou que les équipes bénéficient de ce temps pour faire le bilan du projet d'école sur d'autres moments. *M. L'IA – DASEN s'en tient au calendrier officiel.* Le SNUIPP-FSU37 interviendra en direction du Rectorat.

• **Politique de la ville** Nous demandons que les écoles classées en politique de la ville par la préfecture (Amboise La Verrerie Amboise Patte d'Oie-Malétrenne-Plaisance Joué-lès-Tours Rabière La Riche Niqueux Bruère-Marcel Pagnol Saint-Pierre-des-Corps Rabaterie Tours Fontaines Tours Rochepinard Tours Rives du Cher Tours Europe Tours

CARTE SCOLAIRE

Ouverture à l'école élémentaire Moulin et maternelle Paul-Emile Victor à Chambray-lès-Tours

Pont de l'Ascension ...

Devant l'absurdité du calendrier scolaire, les représentants du SNUipp-FSU Orléans-Tours interviendront en direction de Mme la Rectrice pour trouver une solution.

Calendrier scolaire 2017-2018 du SNUipp

Comme chaque année, vous trouverez dans ce bulletin de rentrée un calendrier du SNUipp-FSU dépliant. Et comme chaque année, une erreur s'y est glissée. Et pas des moindres puisqu'une seule semaine de vacances de printemps apparaît pour la zone B. Mais que tout le monde se rassure, nous serons bien en vacances du 23/04/18 au 4/05/18.

Sanitas Tours Maryse Bastié Tours Bords de Loire) puissent disposer des droits qui normalement en découlent. *M. L'IA – DASEN a noté cette situation.*

• **APC :** Le SNUIPP FSU 37 a rappelé sa consigne nationale permettant aux équipes de se réapproprié ces heures. Nous avons aussi indiqué attendre une audience nationale avec le Ministre de l'Éducation sur la question des 108 heures qui débordent. *M. l'IA- DASEN rappelle que "le règlementaire vaut " et qu'il attendra donc la réponse du ministre. Pour lui, le respect des textes permet d'être clair avec tous les partenaires et assure l'équité de traitement des élèves.*

Le SNUIPP FSU 37 rappelle que les temps de rencontre avec les parents et les équipes débordent déjà largement des 108 heures. Le SNUIPP FSU demande que les berceaux de PES puissent bénéficier d'un allègement des APC comme ce fut le cas une année.

• **Animation pédagogique et formation continue:** les animations pédagogiques à public désigné finissent par prendre tout le volume horaire et il est dommage que ces heures ne soient pas prises sur un temps formation continue (sur le temps de classe). *M. l'IA- DASEN souhaite renforcer la formation initiale et la formation continue. Il s'étonne qu'autant de formations à public désigné puissent concerner une même personne.*

• **Accompagnement des CP dédoublés,** nous rappelons l'inquiétude des enseignants quant aux attentes et aux pressions de leur hiérarchie. *M. L'IA- DASEN répond qu'il travaille au contraire dans un objectif d'accompagnement des équipes, que les outils d'évaluation serviront à affiner la formation des équipes pour faire progresser les élèves. Les stages de formation débiteront le 6 septembre et concerneront les équipes élargies (de la GS au CE1). Le SNUIPP FSU émet une réserve quant à la période de passation des évaluations si tôt dans l'année pour des élèves qui découvrent le CP.*